

RCS : MONT DE MARSAN

Code greffe : 4002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONT DE MARSAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00441

Numéro SIREN : 817 410 681

Nom ou dénomination : ADOUREST

Ce dépôt a été enregistré le 26/09/2018 sous le numéro de dépôt 2843

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONT DE MARSAN

7 place Francis Planté- BP 257
40005 MONT DE MARSAN CEDEX
Tél: 05.58.46.60.70
mail:accueil@greffe-tc-montdemarsan.fr

RECEPISSE DE DEPOT

AGROPOLE
BP 330
47931 AGEN CEDEX 9

V/REF :
N/REF : 2015 B 441 / 2018-B-2843

Le greffier du tribunal de commerce de Mont-de-Marsan certifie qu'il a reçu le 26/09/2018,
les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le
31/12/2017.

Concernant la société

ADOUREST
Société par actions simplifiée
chemin de Perrot
40800 Aire-sur-l'adour

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-2843 le 26/09/2018
R.C.S. MONT DE MARSAN 817 410 681 (2015 B 441)

Fait à MONT DE MARSAN le 26/09/2018,
LE GREFFIER



ADOUREST
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 6 208, 15euros
Siège social : Chemin de Perrot
40 800 AIRE SUR L'ADOUR
RCS MONT DE MARSAN N° 817 410 681

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31/12/2017



le 26/09/2018
B 2843.

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : ADOUREST		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2	
Adresse de l'entreprise 1670 Chemin de Perrot 40800 AIRE SUR L'ADOUR		Durée de l'exercice précédent * 1 2	
Numéro SIRET* 8 1 7 4 1 0 6 8 1 0 0 0 1 6		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 1 7	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF 4 103	AG 4 103
	Fonds commercial (I)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP 507 462	AQ 207 688
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR 260 172	AS 163 808
	Autres immobilisations corporelles	AT 108 528	AU 61 145
Immobilisations en cours	AV	AW	
Avances et acomptes	AX	AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières *	BH	BI
	TOTAL (II)	BJ 880 266	BK 436 743
			443 523
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL 10 586	BM 10 586
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV 16	BW 16
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX 8 512	BY 8 512
	Autres créances (3)	BZ 135 305	CA 135 305
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD
Disponibilités		CF 20 384	CG 20 384
Charges constatées d'avance (3) *		CH 1 244	CI 1 244
Comptes de régularisation	TOTAL (III)	CJ 176 047	CK 176 047
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO 1 056 312	IA 436 743
			619 569
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD 2018

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

Désignation de l'entreprise		ADOUREST		Néant ☐		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 6 208)			DA	6 208	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	19 752	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	621	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	2	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	51 396	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK	15 847	
	TOTAL (I)			DL	93 826	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
		Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ	2 500	
TOTAL (III)			DR	2 500		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	250 759	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	41 464	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	4 435	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	120 084	
	Dettes fiscales et sociales			DY	106 501	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	523 244		
Ecart de conversion passif *			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	619 569		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Écart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	404 572	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise		ADOREST		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	1 596	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	6 312	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	7 908	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	767	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	821	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	34	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	1 622	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	6 286	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	11 036	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 336 111	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 284 715	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	51 396	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	1 584
	(3)	Dont	- Crédit - bail mobilier *		HP	
			- Crédit - bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	721
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	17 056
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	33 314
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	pénalités, amendes fiscales			40		
autres charges et produits except.s/op. de gestion			6	12		
charges et produits divers s/ex. antérieurs			721	1 584		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		
exploitation			721	1 584		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

Désignation de l'entreprise : ADOUREST		Exercice N		Néant ☐ *	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD	FE	FF	1 301 649
		FG	FH	FI	4 945
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	1 306 593
	Production stockée*			FM	
	Production immobilisée*			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	2 206
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	19 391
	Autres produits (1) (11)			FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	352 490
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	(802)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	220 105
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	11 970
	Salaires et traitements*			FY	439 873
	Charges sociales (10)			FZ	90 986
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$		GA	119 980
				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD		
	Autres charges (12)		GE	35 265	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	58 323
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)		GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)		GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	13
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
	Total des produits financiers (V)			GP	13
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	2 190
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
	Total des charges financières (VI)			GU	2 190
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(2 178)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	56 146

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

Désignation de l'entreprise : ADOUREST Néant ☐ *									
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
						1		2	
								3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	4 103	KE	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	506 342	KN	1 120
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions					KP		KQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS	247 798	KT	14 909
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	89 341	KW	
		Matériel de transport *				KY		KZ	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	19 447	LC	599
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI	
	Avances et acomptes					LK		LL	
	TOTAL III				LN	862 928	LO	16 628	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M	
		Autres participations				8U		8V	
Autres titres immobilisés				1P		1R			
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U			
TOTAL IV				LQ		LR			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	867 031	ØH	16 628

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		
				1		2		3		
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV	4 103	LW	1X	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui		IR		MD	507 462	ME		
	Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MG		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	2 534	MK	260 172	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers			IU		MM	89 341	MN	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	859	MT	19 187
		Emballages récupérables et divers*			IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		
	TOTAL III		IY		NG	3 393	NH	876 163	NI	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW
		Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G		
TOTAL IV		I3		NJ		NK		2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	3 393	ØL	880 266	ØM

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD 2018

Exercice N clos le 3 1 1 2 0 1 7

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: ADOUREST

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise <u>ADOREST</u>										Néant ☐ *					
CADRE A															
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN						
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	4 103	PF		PG		PH	4 103					
Terrains			PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ						
	Sur sol d'autrui		PR	152 119	PS	55 569	PT		PU	207 688					
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	119 133	QA	46 389	QB	1 714	QC	163 808					
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	38 027	QE	13 987	QF		QG	52 014					
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK						
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	5 955	QM	4 035	QN	859	QO	9 131					
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT						
TOTAL III			QU	315 233	QV	119 980	QW	2 573	QX	432 640					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	319 336	ØP	119 980	ØQ	2 573	ØR	436 743					
CADRE B															
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif			Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2	996	S3		S4	(996)
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4	34	T5		T6		T7	5 010	T8		T9	(4 976)
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1	307	W2		W3	(307)
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3	34	X4		X5		X6	6 312	X7		X8	(6 278)
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ	34	NR		NS		NT	6 312	NU		NV	(6 278)
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW		34		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		6 312	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		(6 278)	
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements				Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à évaluer								Z9				Z8			
Primes de remboursement des obligations								SP				SR			

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise		ADOUREST		Néant ☐ *					
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	22 125	TM	34	TN	6 312	TO	15 847
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	22 125	TS	34	TT	6 312	TU	15 847
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4 835	4Y	4Z	2 336	5A	2 500	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
TOTAL II	5Z	4 835	TV	TW	2 336	TX	2 500		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D				
		6E	6F	6G	6H				
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5				
		9U	9V	9W	9X				
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9				
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W				
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A				
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	26 960	UB	34	UC	8 648	UD	18 346	
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF	2 336					
		UG	UH						
		UJ	34	UK		6 312			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10				
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.									
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

Désignation de l'entreprise : ADOUREST										Néant ☐		*	
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières				UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA								
	Autres créances clients				UX	8 512		8 512					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY	307		307					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ	3 309		3 309					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	87 431		87 431					
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	7 749		7 749					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP								
	Groupe et associés (2)				VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	36 510		36 510					
	Charges constatées d'avance				VS	1 244		1 244					
TOTAUX				VT	145 061	VU	145 061	VV					
RENVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice			VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF							
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligataires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG										
	à plus d'1 an à l'origine		VH	250 759		136 522		114 236					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A										
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	120 084		120 084							
Personnel et comptes rattachés			8C	44 369		44 369							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	40 179		40 179							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	8 396		8 396							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	13 557		13 557							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J										
Groupe et associés (2)			VI	41 464		41 464							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K										
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie*			ZZ										
Produits constatés d'avance			8L										
TOTAUX			VY	518 808	VZ	404 572		114 236					
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL						
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	135 724	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : ADOUREST		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐	Exercice N, clos le : 31122017		
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR) { de l'exploitant ou des associés de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :		WA 51 396	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	WB	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	WC	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB	XE	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX	XW	
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis)*		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						I7 11 036	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7
	RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées aux taux de 0 %						I8
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions						ZN		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						WN		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WO		
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro	M8		XR	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3		
						TOTAL I		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*						WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)						WU 2 336		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs						WV	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						WH	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WP	
	Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A		WW	
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.						XB	
	Majoration d'amortissement*						I6	
Mesures d'incitation	Entreprises nouvelles - (Réserve d'entreprise en difficulté 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 octies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art.44 octies A)	L5	
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6	Société investissements immobilier notée (art. 208C)	K3	Zone de reconstruction de la défense (44 tridécies)	PA	
	ZFU-TE (art.44 octies et octies A)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodécies)	IF	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC	
					Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)		PC	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XS	
	Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	183	Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI		31 768	XH	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL			XJ	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN		31 768	XO	

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Détail du poste "Déductions diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise **ADOUREST**[illegible]

Désignation de l'entreprise <u>ADOUREST</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	33 057	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
reprise provision indemnité départ retraite	8X	8Y	2 336
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO	2 336
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1et L3211-1du Code des Transports (case à cocher)

XU

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise										ADOUREST		Néant ☐ *				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	(25 679)	Affectations aux réserves - Réserves légales - Autres réserves	ZB	621										
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	41 211		ZD											
	Prélèvements sur les réserves	OE			ZE	14 910										
		OF	15 533		ZF											
	TOTAL I				ZG	2										
										TOTAL II		ZH	15 533			
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :						
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)										YQ					
	— Engagements de crédit-bail immobilier										YR					
	— Effets portés à l'escompte et non échus										YS					
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance										YT	2 866				
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)										XQ	52 691				
	— Personnel extérieur à l'entreprise										YU					
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	34 181				
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV					
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)										ST	130 367				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	220 105				
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW	1 050				
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)										9Z	10 920				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	11 970				
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée										YY	136 364				
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	60 486				
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017)*										ØB	443 608				
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*										ØS					
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK			%		
	— Numéro de centre de gestion agréé* XP										— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI)					
											Si oui cocher 1 sinon 0 ZR 0					
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG					
	— Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies										RH					
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA										Plus-values à 15% JK	Plus-values à 0% JL				
											Plus-values à 19% JM	Imputations JC				
	Groupe : résultat d'ensemble. JD										Plus-values à 15% JN	Plus-values à 0% JO				
											Plus-values à 19% JP	Imputations JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH 0										N° SIRET de la société mère du groupe JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : ADOUREST

Néant ☐ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1 matériel et	2 534		1 714		821
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées ***

I - Immobilisations *				II - Autres éléments			
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19% (1) ⑪
				19%	15 % ou 12,8 %	0 %	
1		(821)	(821)				
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 04 à 20 de la colonne ⑧)			(821)				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 04 à 20 de la colonne ⑩)			(A)	(B) (A ventilation par taux)			(C)
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

N° 2059-A-SD

Désignation de l'entreprise ADOUREST

[illegible]

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ADOUREST

Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ②

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ①

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D-SD 2018

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>ADOUREST</u>					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

16

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE
DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS

DGFIP N° 2059-E-SD 2018

Désignation de l'entreprise : ADOUREST				Néant ☐ *		
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :						
Exercice ouvert le : 01012017		et clos le : 31122017		Durée en nombre de mois 1 2		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	1 306 593	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT		
TOTAL 1				OX	1 306 593	
II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée						
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE		
Subventions d'exploitation reçues				OF	2 206	
Variation positive des stocks				OD	802	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT		
TOTAL 2				OM	3 008	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾						
Achats				ON	352 490	
Variation négative des stocks				OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	174 805	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	140	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	35 265	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY		
TOTAL 3				OJ	562 700	
IV - Valeur ajoutée produite						
Calcul de la Valeur Ajoutée				TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	746 901
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)				SA	746 901	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE						
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD						
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case		EV	☒			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)				GX	1 306 593	
Effectifs au sens de la CVAE *				EY	60	
Période de référence	GY	du	01012017	GZ	au 31122017	
Date de cessation	HR					
VI - Cotisation Foncière des Entreprises : Qualification des effectifs						
Effectif moyen du personnel : *				YP	20	
dont apprentis				YF		
dont handicapés				YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

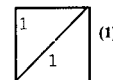
17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2018

N° de dépôt

1

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 7

N° SIRET 8 1 7 4 1 0 6 8 1 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ADOUREST

ADRESSE (voie) 1670 Chemin de Perrot

CODE POSTAL 40800

VILLE AIRE SUR L'ADOUR

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	90299
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	22574

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SA Dénomination CRESCENDO RESTAURATION
 N° SIREN (si société établie en France) 4 1 2 8 2 4 5 5 9 % de détention 80 Nb de parts ou actions 90299
 Adresse : N° Voie Agropole
 Code Postal 47310 Commune ESTILLAC Pays FR

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique CLOAREC Prénom(s) Sébastien
 Nom marital % de détention 20 Nb de parts ou actions 22574
 Naissance : Date 04021978 N° Département 972 Commune FORT DE FRANCE Pays FR
 Adresse : N° 6 Voie Rue du Pont Rouge
 Code Postal 40800 Commune AIRE SUR L'ADOUR Pays FR

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD 2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)☐ (1)Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 7

N° SIRET 8 1 7 4 1 0 6 8 1 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADOUREST

ADRESSE (voie) 1670 Chemin de Perrot

CODE POSTAL 40800

VILLE AIRE SUR L'ADOUR

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012017	et clos le	31122017	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-I-1 quinquiés C), cocher la case					
Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD					
Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
ADOREST 1670 Chemin de Perrot 40800 AIRE SUR L'ADOUR France	1670 Chemin de Perrot 40800 AIRE SUR L'ADOUR
SIRET 81741068100016	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Restauration	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐
--------------------	--------------	--	--------------------------

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

(cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 %	31 768	Bénéfice imposable à 28 %		Bénéfice imposable à 15 %		Déficit	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		Autres PV imposables à 19 %	
					PV à long terme imposables à 0 %		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches								
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zone franche urbaine	☐	Pôle de compétitivité	☐	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	☐	
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %				

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	
---	--	--	---	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	
--	--

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
	Cabinet MORVILLIERS SENTENAC ET ASSOCIES 18 Rue Lafayette 31000 TOULOUSE
Tél :	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA	Date : 27042018 Lieu :
	Qualité :
	Nom du signataire :

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
(2018)

Si déposé néant, cochez la case : ☐

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES									
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	14 910	payées par un établissement chargé du service des titres	b				
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e				
					f				
					g				
					h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	14 910			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j				
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)		14 910		
G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.							
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montant des sommes versées :						
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6			
			Indemnités forfaitaires 5	Remboursements 6	Indemnités forfaitaires 7	Remboursements 8			
1	2	3	4	5	6	7	8		
H DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION									
REMUNERATIONS					MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%				
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)					MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
					MVLT imputée sur les PVL de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)					MVLT réalisée au cours de l'exercice				
					MVLT restant à reporter				

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

ADOUREST
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 6 208, 15euros
Siège social : Chemin de Perrot
40 800 AIRE SUR L'ADOUR
RCS MONT DE MARSAN N° 817 410 681

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 11/05/2018
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

TROISIEME RESOLUTION – AFFECTATION DE RESULTAT

AFFECTATION DU RESULTAT

Les capitaux propres se présentent de la façon suivante avant affectation du résultat au titre de l'exercice clos au 31/12/2017 :

Capital social ou individuel	6 208
Prime d'émission	19 752
Réserve légale	621
Report à nouveau	2
Résultat de l'exercice	51 396
TOTAL	93 826

Le bénéfice de l'exercice s'élevant à 51 396 €, nous vous proposons d'affecter comme suit le résultat :

- Au report à nouveau 6 €
- Aux dividendes: 51 390 €
- **TOTAL :** 51 396 €

Soit un dividende unitaire de 0,45 €.

Le montant des dividendes éligibles à l'abattement de 40% est de : 51 390 €.

En application de l'article 243bis du CGI, il est précisé que le montant des dividendes distribués aux personnes physiques bénéficiaires de l'abattement de 40% est de : 10 278 €.

Le montant des dividendes distribués aux personnes non bénéficiaires de l'abattement de 40 % est de: 41 112 €.

Il sera mis en paiement dans les délais légaux à l'issue de la présente Assemblée après déduction des prélèvements sociaux de 15,5 % et, sauf dispense, du prélèvement fiscal de 21 %. Sur le plan fiscal, ce dividende ouvre droit au profit des actionnaires personnes physiques à l'abattement éligibles de 40% prévu à l'article 158, 3, 2° du code général des impôts.

En application de l'article 243 bis du CGI, l'Assemblée générale prend acte que le montant du dividende mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants:

- Exercice clos au 31/12/2016 : dividende brut de 0,13 Euros par action

Les capitaux propres se présentent de la façon suivante après affectation du résultat au titre de l'exercice clos au 31/12/2017 :

Capital social ou individuel	6 208
Prime d'émission	19 752
Réserve légale	621
Report à nouveau	7
TOTAL	42 436

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIE CONFORME
LE PRESIDENT





KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Adresse de correspondance

1 rue Albert Ferrasse
ZAC de Trenque
47550 Boé
France

Téléphone : +33 (0)5 53 77 59 00
Télécopie : + 33 (0)5 53 66 37 01

ADOUREST S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

ADOUREST S.A.S.

Chemin de Perrot
40800 Aire sur Adour

Ce rapport contient 20 pages

Référence : SF/ML/JC



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

ADOUREST S.A.S.

Siège social : Chemin de Perrot
40800 Aire sur Adour
Capital social : € 6.208

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'attention de l'Assemblée Générale de la société Adourest S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Adourest S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Boé, le 3 mai 2018

KPMG S.A.



Jacques Castaings
Associé

Bilan Actif

ADOUREST

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Édition du 27/04/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	4 103	4 103		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	4 103	4 103		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	507 462	207 688	299 775	354 224
Constructions	260 172	163 808	96 364	128 665
Installations techniques, matériel et outillage industriel	108 528	61 145	47 383	64 807
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	876 163	432 640	443 523	547 695
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :				
ACTIF IMMOBILISÉ	880 266	436 743	443 523	547 695

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	10 586		10 586	9 784
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	10 586		10 586	9 784
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	16		16	117
Créances clients et comptes rattachés	8 512		8 512	9 824
Autres créances	135 305		135 305	96 729
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	143 833		143 833	106 670
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	20 384		20 384	99 071
Charges constatées d'avance	1 244		1 244	639
TOTAL disponibilités et divers :	21 628		21 628	99 710
ACTIF CIRCULANT	176 047		176 047	216 164

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL

1 056 312

436 743

619 569

763 859

Bilan Passif

ADOUREST

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 27/04/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 6 208	6 208	6 208
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	19 752	19 752
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	621	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	2	(25 679)
Résultat de l'exercice	51 396	41 211
TOTAL situation nette :	77 979	41 493
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	15 847	22 125
CAPITAUX PROPRES	93 826	63 618
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	2 500	4 835
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 500	4 835
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	250 759	386 392
Emprunts et dettes financières divers	41 464	59 316
TOTAL dettes financières :	292 223	445 708
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	4 435	45
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	120 084	94 356
Dettes fiscales et sociales	106 501	155 296
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL dettes diverses :	226 585	249 653
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	523 244	695 406
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	619 569	763 859

Compte de Résultat (Première Partie)

ADOUREST

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 27/04/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	1 301 649		1 301 649	1 309 462
Production vendue de services	4 945		4 945	2 553
Chiffres d'affaires nets	1 306 593		1 306 593	1 312 015
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			2 206	7 124
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			19 391	18 505
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 328 190	1 337 644
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			352 490	344 363
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			(802)	547
Autres achats et charges externes			220 105	202 822
TOTAL charges externes :			571 793	547 731
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			11 970	15 761
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			439 873	470 071
Charges sociales			90 986	95 752
TOTAL charges de personnel :			530 859	565 823
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			119 980	116 189
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				1 020
TOTAL dotations d'exploitation :			119 980	117 209
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			35 265	34 062
CHARGES D'EXPLOITATION			1 269 867	1 280 586
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			58 323	57 058

Compte de Résultat (Seconde Partie)

ADOUREST

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 27/04/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	58 323	57 058
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	13	43
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	13	43
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	2 190	2 529
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	2 190	2 529
RÉSULTAT FINANCIER	(2 178)	(2 487)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	56 146	54 572
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 596	49
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	6 312	4 136
	7 908	4 185
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	767	8 597
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	821	627
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	34	653
	1 622	9 876
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	6 286	(5 691)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	11 036	7 669
TOTAL DES PRODUITS	1 336 111	1 341 872
TOTAL DES CHARGES	1 284 715	1 300 661
BÉNÉFICE OU PERTE	51 396	41 211

SAS ADOUREST

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

SAS ADOUREST

Agropole

47310 ESTILLAC

ANNEXE

SOMMAIRE

A-FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Evènements principaux de l'exercice

B-PRINCIPES-REGLES ET METHODES COMPTABLES

C-INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

Bilan actif

Note N° 1 : Tableau des immobilisations

Note N° 2 : Tableau des amortissements

Note N° 3 : Immobilisations incorporelles – Mouvements principaux

Note N° 4 : Immobilisations incorporelles - Amortissements pour dépréciation

Note N° 5 : Immobilisations corporelles - Mouvements principaux

Note N° 6 : Immobilisations corporelles - Amortissements pour dépréciation

Note N° 7 : Evaluation des stocks

Note N° 8 : Actif circulant - Classement par échéance

Note N° 9 : Charges constatées d'avance

Bilan passif

Note N° 10 : Capital

Note N° 11 : Tableau de variation des capitaux propres (en K€)

Note N° 12 : Identité de la société consolidante

Note N° 13 : Engagements pris en matière de retraite

Note N° 14 : Dettes financières - Classement par échéance

Note N° 15 : Autres dettes - Classement par échéance

Note N° 16 : Charges à payer

D-INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Note N° 17 : Ventilation du chiffre d'affaires

Note N° 18 : Effectif moyen au 31 décembre

Note N° 19 : Transferts de charges

Note N° 20 : Résultat financier

Note N° 21 : CICE

E-ENGAGEMENTS

Note N° 22 : Engagements donnés

E.DIVERS

Note N° 23 : Points de fidélité

A – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

Il n'y a pas d'évènement significatif sur l'exercice.

B – PRINCIPES – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux principes d'établissement et de présentation des comptes annuels définis par la réglementation française en vigueur, et conformément aux dispositions du code de commerce et du plan comptable général (règlement ANC 2014-03)

C – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN**BILAN ACTIF****Note N° 1 : Tableau des immobilisations**

Tableau 2054, tableau joint

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Note N° 2 : Tableau des amortissements

Tableau 2055, tableau joint

Note N° 3 : Immobilisations incorporelles – Mouvements principaux

	Investissements (en K€)
Logiciels	0

Note N° 4 : Immobilisations incorporelles – Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Amort. Economiques	Amort. fiscaux
Logiciels	Linéaire 2 ans	idem

Note N° 5 : Immobilisations corporelles - Mouvements principaux

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont :

	Montants (en K€)	
	Investissements	Crédit-bail
Construction s/sol d'autrui	1	
Matériel et outillage	15	
Installations et agenc.div.	0	
Matériel bureau et informatique	1	
Mobilier	0	
Matériel de transport	0	

Les sorties pour 3 K correspondent à des mises au rebut.

Note N° 6 : Immobilisations corporelles - Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Amort. Economiques	Amort. fiscaux
Construction s/sol d'autrui	Linéaire 3 à 10 ans	idem
Matériel et outillage	Linéaire 3 à 5 ans	idem
Installations et agenc.div.	Linéaire 5 ans	Idem
Matériel de bureau	Linéaire 3 à 5 ans	idem
Mobilier de bureau	Linéaire 3 à 10 ans	Idem

Note N° 7: Evaluation des stocks

Les stocks sont évalués au prix d'achat selon la méthode FIFO.

Note N° 8 : Actif circulant - Classement par échéance

L'exigibilité de toutes les créances de l'actif circulant est inférieure à un an.

Note N° 9 : Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

BILAN PASSIF**Note N° 10 : Capital**

Le capital est composé de 112 873 actions d'une valeur nominative de 0.055 €

Note N° 11: Tableau de variation des capitaux propres (en K€)

	N-1	+	-	N
Capital	6			6
Primes, réserves	20			20
Report à nouveau	(26)		(26)	0
Résultat	41	51	41	51
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	22		6	16
Autres				
TOTAL	63	51	21	93

Note N° 12 : Identité de la société consolidante

La société ADOUREST est consolidée dans le groupe CJS HOLDING située : Agropole, 47310 ESTILLAC N°SIRET 75207610900020.

Note N° 13 : Engagements pris en matière de retraite

Les engagements de départ en retraite sont calculés annuellement conformément aux dispositions de la convention collective de la restauration et à la recommandation du CNC du 7 Novembre 2013 (ANC 2013.02).

Les principales hypothèses retenues pour le calcul sont :

Age de départ à la retraite 62 ans

Actualisation au taux de 1.30 %

Taux de charges sociales de 43 % pour les salariés et 47 % pour l'encadrement.

La table de mortalité correspond à la base INSEE de 2017

Le montant des engagements au 31 décembre 2017 s'élève à 2 K€, charges sociales incluses. L'incidence sur le compte de résultat est 3 K€ représentant la variation des engagements.

Note N° 14 : Dettes financières - Classement par échéance (en K€)

Rubrique	Total	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Groupe et associés	41	41		
Etablissement de crédit	251	137	114	

Note N° 15 : Autres dettes – Classement par échéance

Toutes les dettes, autres que financières, sont d'échéance inférieure à un an.

Note N° 16 : Charges à payer (en K€)

Charges à payer	Montant
Fournisseurs	61
Dettes fiscales et sociales	58
Totaux	119

D – INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT**Note N° 17 : Ventilation du chiffre d'affaires (en K€)****Chiffres d'affaires**

- Recettes restaurant	1 301
- Produits des services annexes	5

TOTAL	1 306
--------------	--------------

Note N° 18 : Effectif moyen au 31 décembre

L'effectif moyen au 31 Décembre 2017 est de 20 salariés.

Note N° 19 : Transferts de charges (en K€)

Les transferts de charges pour 17 K€ représentent les avantages en nature.

Note N° 20 : Résultat financier

Le résultat financier de – 2 K€ correspond aux intérêts sur les compte-courants.

Note N° 21 : CICE

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges sociales. Au bilan, il est imputé en moins du poste IS à payer.

Au titre de cet exercice, le montant du CICE comptabilisé dans les comptes s'élève à 28 K€.

Le CICE a permis notamment de participer partiellement au financement en matière :

- investissement
- formation
- recrutement
- amélioration du fonds de roulement

E-ENGAGEMENTS**Note N° 22 : Engagements donnés**

Suite à l'apport de branche, l'emprunt initialement contracté auprès du CIC par la SA CRESCENDO RESTAURATION a été transféré à la SAS ADOUREST en date du 30 Septembre 2016 et rétroactivement au 1^{er} Janvier 2016 pour un montant de 531 250.44€. Fin du prêt : 05/10/2019.

Le solde du capital restant dû au 31 Décembre 2017 s'élève à 250 667.99 €.

Garantie : Délégation imparfaite acceptée par la SA CRESCENDO RESTAURATION et la SAS ADOUREST par acte du 30 Septembre 2016.

E-DIVERS

Note N° 23 : Points de fidélité

Les points de fidélité convertis en Euros ne sont pas comptabilisés, mais s'élèvent à 2 K€.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

CADRE A										IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
Désignation de l'entreprise : ADOUREST												1		2		3		
												D8		D9				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement									TOTAL I		CZ						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles									TOTAL II		KD	4 103	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains											KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants		L9						KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants		M1						KM	506 342	KN		KO	1 120	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		[Dont Composants		M2						KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants		M3						KS	247 798	KT		KU	14 909	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *										KV	89 341	KW		KX		
		Matériel de transport *										KY		KZ		LA		
	Matériel de bureau et mobilier informatique										LB	19 447	LC		LD	599		
	Emballages récupérables et divers *										LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours											LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes											LK		LL		LM		
	TOTAL III											LN	862 928	LO		LP	16 628	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence									8G			8M		8T		
		Autres participations									8U			8V		8W		
Autres titres immobilisés									1P			1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières									1T			1U		1V				
TOTAL IV									LQ			LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)									ØG		867 031	ØH		ØJ	16 628			
CADRE B										IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		
												1		2		3		
												par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement									TOTAL I		IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles									TOTAL II		IO		LV		LW	4 103	
CORPORELLES	Terrains									IP			LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ								MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR								MD		ME	507 462	MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS								MG		MH		MI		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT								MJ	2 534	MK	260 172	ML		
		Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU								MM		MN	89 341	MO		
		Matériel de transport		IV								MP		MQ		MR		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW								MS	859	MT	19 187	MU			
	Emballages récupérables et divers*		IX								MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours									MY			MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes									NC			ND		NE		NF	
	TOTAL III									IY			NG	3 393	NH	876 163	NI	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence									IZ			ØU		M7		ØW
		Autres participations									IØ			ØX		ØY		ØZ
Autres titres immobilisés									11			2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières									12			2E		2F		2G		
TOTAL IV									13			NJ		NK		2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)									14			ØK	3 393	ØL	880 266	ØM		

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>ADOREST</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	4 103	PF		PG		PH	4 103		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR	152 119	PS	55 569	PT		PU	207 688		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	119 133	QA	46 389	QB	1 714	QC	163 808		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	38 027	QE	13 987	QF		QG	52 014		
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	5 955	QM	4 035	QN	859	QO	9 131		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU	315 233	QV	119 980	QW	2 573	QX	432 640		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	319 336	ØP	119 980	ØQ	2 573	ØR	436 743		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2 996	S3	S4 (996)			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4 34	T5	T6	T7 5 010	T8	T9 (4 976)				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1 307	W2	W3 (307)			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III	X2	X3 34	X4	X5	X6 6 312	X7	X8 (6 278)				
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO				
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ 34	NR	NS	NT 6 312	NU	NV (6 278)				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	34	Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY	6 312	Total général non ventilé (NW - NY)	NZ (6 278)				
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

Bilan Actif

ADOUREST

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 27/04/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	4 103	4 103		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	4 103	4 103		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	507 462	207 688	299 775	354 224
Installations techniques, matériel et outillage industriel	260 172	163 808	96 364	128 665
Autres immobilisations corporelles	108 528	61 145	47 383	64 807
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	876 163	432 640	443 523	547 695
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :				
ACTIF IMMOBILISÉ	880 266	436 743	443 523	547 695
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	10 586		10 586	9 784
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	10 586		10 586	9 784
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	16		16	117
Créances clients et comptes rattachés	8 512		8 512	9 824
Autres créances	135 305		135 305	96 729
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	143 833		143 833	106 670
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	20 384		20 384	99 071
Charges constatées d'avance	1 244		1 244	639
TOTAL disponibilités et divers :	21 628		21 628	99 710
ACTIF CIRCULANT	176 047		176 047	216 164
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL

1 056 312

436 743

619 569

763 859

Bilan Passif

ADOUREST

Période du 01/01/17 au 31/12/17
 Edition du 27/04/18
 Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 6 208	6 208	6 208
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	19 752	19 752
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	621	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	2	(25 679)
Résultat de l'exercice	51 396	41 211
TOTAL situation nette :	77 979	41 493
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	15 847	22 125
CAPITAUX PROPRES	93 826	63 618
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	2 500	4 835
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 500	4 835
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	250 759	386 392
Emprunts et dettes financières divers	41 464	59 316
TOTAL dettes financières :	292 223	445 708
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	4 435	45
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	120 084	94 356
Dettes fiscales et sociales	106 501	155 296
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL dettes diverses :	226 585	249 653
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	523 244	695 406
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	619 569	763 859